

ECHO DU SNU



Bimestriel d'informations du système des Nations Unies au Tchad

N°8 Janvier-février 2023





NATIONS UNIES
TCHAD



*Ce bulletin bimestriel d'informations
du système des Nations Unies (SNU)
est réalisé grâce à la supervision
directe de:*

-M. Pierre HONNORAT

*Vice président du groupe de
communication des Nations Unies
(UNCG).*

Coordination:

Mme Violette Kakyomya,

*Coordonnatrice résidente du système
des Nations Unies au Tchad et
Coordonnatrice Humanitaire*

*Collecte d'informations et mise en
page :*

-Dohou Pascal Ferso

*Chargé de communication au Bureau
de la Coordination du système des
Nations Unies*

Avec l'appui de:

- Aristophane Ngargoune/UNHCR**
- ADA Francois Xavier /OIM**
- Adeline Tannone / OIM**
- Fragkiska Megaloudi/ OCHA**
- Augustin Zusanne/OCHA**
- Donaig Le Du / UNICEF**
- Brice Kevin DA / UNICEF**
- Jean Philippe Odinakachi/UNESCO**
- Nassir Ousselat, Bouchoura/ONUSIDA**
- Estelle Madjilem/FAO**
- Abdel Aziz Ahamdan/ UNFPA**
- Eric Djepatarlemgogo / UNFPA**
- Njiki Dounou Rostand / UNFPA**
- Eloge Mbaihondoum / PAM**
- Amadou BARAZE / PAM**
- DIADHIOU, Ndéye Coumba / OMS**
- Naissem Jonas / OMS**
- Alvine Teufack Temfack / OHCHR**
- Laguerre Nadissengar / OHCHR**
- Aristide Dingamdoum / PNUD**
- Mantar Laetitia / PUNV**
- Brice Kader Tago / ONUDC**

EDITORIAL: Gardons une santé parfaite

Chers lecteurs

Je voudrais profiter de cette occasion pour aborder un sujet qui revêt une grande importance dans notre vie quotidienne. En effet, la santé est la clé de voûte de notre existence, car les liens entre l'environnement et la santé sont connus depuis longtemps : le corps humain est très sensible à la qualité de l'air qu'il respire, de l'eau qu'il boit, des aliments qu'il consomme. La reconnaissance de ces liens est cependant controversée. Les conditions à remplir pour se percevoir dans un état de bien-être - appelé "santé" - mettent en évidence les liens étroits entre nature et culture.

Ainsi, dans l'élaboration des Objectifs de développement durable (ODD) pour 2030, sur les 17 ODD, le troisième vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé reproductive, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales. Ces défis sanitaires peuvent être relevés en mettant en place des systèmes de prévention visant à réduire les comportements déviants et tout facteur de risque pour la santé, en assurant un accès universel à la couverture médicale et aux services de santé, en soutenant la recherche et le développement de vaccins et de médicaments, et en améliorant la gestion des risques sanitaires dans les pays en développement. Afin d'aider le Tchad à atteindre les résultats attendus en matière de santé, tout en suivant le plan-cadre de coopération, en 2022, le pays a continué à faire face à la pandémie de Covid-19, mais avec une gravité moindre. Avec des efforts conjoints pour contrer la propagation de la pandémie, plusieurs campagnes ont été lancées et plus de 3 617 791 personnes ont achevé la première campagne de vaccination, ce qui représente 20 % de la population totale. Une deuxième campagne a été lancée dans les 10 provinces du premier cycle de vaccination et 569 953 personnes ont reçu la première dose et 1 885 934 la seconde. Outre la réponse au covid-19, les performances de la vaccination de routine ont été améliorées et les maladies évitables par la vaccination ont été réduites, grâce au plaidoyer visant à mobiliser des fonds publics pour une disponibilité suffisante des vaccins du Programme élargi de vaccination (PEV), à l'évaluation et à la modernisation des équipements de la chaîne du froid, à la sensibilisation et au renforcement des capacités. Sur la base des données administratives de janvier à octobre 2022, la couverture du Penta3 est passée de 88% à 90% entre 2021 et 2022, tandis que la couverture du vaccin contre la rougeole est passée de 81% à 84% entre 2021 et 2022.

Plus de 70 % des districts sanitaires ont atteint une couverture Penta 3 d'au moins 80 % en 2022, contre 67 % en 2021. L'accès aux médicaments antirétroviraux (ARV) pour les femmes enceintes séropositives est passé de 45% à 53% et de 20% à 24% pour les ARV pédiatriques. Le renforcement des capacités des formations sanitaires a permis à 67% des formations sanitaires de ne pas avoir de pénurie de produits essentiels. L'objectif de 70% des structures de soins obstétricaux et néonataux d'urgence disposant d'au moins une sage-femme a été atteint à 100%, bien que le pourcentage de mères connaissant le calendrier vaccinal, qui devait être de 35%, soit resté à 8%. La sensibilisation a permis à plus de 110 018 femmes d'accepter des méthodes contraceptives modernes, mais aussi à 62 500 adolescents et jeunes d'avoir accès à des services de santé reproductive.

Chers lecteurs

Au vu de ces chiffres sanitaires, beaucoup d'efforts ont été accomplis, mais il reste encore des lacunes et la volonté manifeste des différents acteurs de se donner la main pour relever ce défi, même si d'autres urgences humanitaires de grande ampleur surgissent et pénalisent les efforts, nous ne devons pas baisser les bras, renforcer notre capacité en termes de mobilisation de ressources financières adéquates.



Violette Kakyomya,
Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies et
Coordonnatrice Humanitaire



En finir avec l'épidémie de sida d'ici à 2030

Le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA (ONUSIDA) est une initiative conjointe innovante de la famille des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources de 11 organismes des Nations Unies pour unir le monde contre le sida. C'est la seule entité des Nations Unies dont l'organe de direction compte des représentants de la société civile. Depuis la découverte des premiers cas de VIH dans le monde, il y a plus de 35 ans en arrière, 78 millions de personnes ont été infectées par le VIH et 35 millions sont décédées de maladies liées au sida. Depuis ses débuts en 1996, l'ONUSIDA pilote et inspire les leaderships locaux, nationaux, régionaux et internationaux, l'innovation et les partenariats pour faire en sorte que le VIH appartienne définitivement au passé. L'ONUSIDA joue un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida, par le biais d'une réponse de l'ensemble du gouvernement et de la société pour une action transformatrice tendant vers une réduction des inégalités, nécessaire pour revenir sur la voie de l'élimination du sida d'ici 2030.

Sa mission est de conduire et inspirer le monde pour parvenir à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien. Elle apporte une orientation stratégique et assure la sensibilisation, la coordination et l'assistance technique requises pour catalyser et relier le leadership des gouvernements, du secteur privé et des communautés dans le but de fournir des services anti-VIH qui sauvent des vies. Elle fournit

une feuille de route pour le Programme commun, avec des objectifs concrets marquant les jalons sur la voie de la réalisation de la vision de l'ONUSIDA « Zéro nouvelle infection au VIH, Zéro discrimination, Zéro décès lié au sida », ainsi que le principe de ne laisser personne pour compte et la réduction des inégalités. Deux éléments soutiennent cette vision : La stratégie mondiale de lutte contre le sida **2021-2026** avec de nouveaux objectifs audacieux afin de réduire l'impact destructeur de la stigmatisation, de l'inégalité et de la criminalisation sur l'épidémie et la nouvelle Déclaration politique sur le VIH/sida de l'Assemblée générale des Nations Unies. Sans l'ONUSIDA, il n'y aurait pas de vision stratégique pour la riposte au sida et les droits des personnes vivant avec le VIH auraient été laissés de côté et la voix de la société civile se ferait beaucoup moins souvent entendre.

Le Secrétariat de l'ONUSIDA possède des bureaux dans 70 pays, avec 70 % de son personnel présent sur le terrain. C'est dans ce sens que le bureau de représentation pays de l'ONUSIDA Tchad a vu le jour vers les années 2000 afin d'appuyer techniquement et financièrement, orienter le gouvernement du Tchad et les communautés pour mieux comprendre la situation épidémiologique du Sida, s'engager sur la voie d'accélération vers la fin du sida, se pose en défenseur audacieux dans la lutte contre les obstacles juridiques et politiques à la riposte au sida.



Présentation du bureau pays

Le bureau pays du Programme Commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA (ONUSIDA) est présent au Tchad depuis 2001, dans le but de fournir une orientation stratégique, le plaidoyer, la coordination et l'appui technique nécessaires afin de lutter contre le VIH /Sida. L'équipe de notre bureau est composée de quatre staffs et deux consultants en plein temps et d'autres consultants sont recrutés au fur et à mesure où y a besoin. Le siège national est à N'Djaména. Nous appuyons principalement le gouvernement à travers le ministère de la santé et les différents programmes nationaux, et nous travaillons aussi avec la société civile. Nous coordonnons la riposte au VIH dans le système des Nations Unies. Au Tchad, l'ONUSIDA réunit les efforts de 8 organismes des nations unies également appelées Cosponsors qui sont : Le HCR, UNICEF, UNESCO, PNUD, FNUAP, L'OMS, PAM, UNODC. Notons que d'autres agences entre autres FAO, OIM et OCHA participent également aux activités de l'équipe conjointe sur le VIH. Beaucoup des progrès sont réalisés ces dernières années, notamment dans le domaine technique et financier. L'ONUSIDA appuie les différentes formations tout en mettant à la disposition du gouvernement et de la société civile les matériels nécessaires de formation et de sensibilisation.



Quelques informations importantes sur le VIH-Sida

1) Qu'est-ce que le VIH ?

L'abréviation VIH signifie virus de l'immunodéficience humaine. Il s'agit d'un rétrovirus qui infecte les cellules du système immunitaire de l'être humain (en particulier les lymphocytes T CD4+ et les cellules macrophages essentielles au système immunitaire des cellules). Il détruit ou dérègle leur fonctionnement. Le virus agit en fragilisant progressivement le système immunitaire jusqu'au stade de l'immunodéficience.

Le système immunitaire est considéré comme déficient lorsqu'il n'est plus en mesure de remplir son rôle, à savoir combattre les infections et les maladies. À ce stade, les malades sont plus vulnérables à de nombreuses formes d'infections et de cancers, dont la plupart touchent rarement le reste de la population. Les maladies associées à une immunodéficience grave sont qualifiées d'infections opportunistes, car elles profitent de la fragilité du système immunitaire.



Qu'est-ce que le sida ?

L'abréviation sida signifie syndrome d'immunodéficience acquise. Elle décrit l'ensemble des symptômes et des infections liés à une déficience acquise du système immunitaire. Il a été prouvé que le sida est la phase finale d'une contamination au VIH. Des indicateurs comme le niveau d'immunodéficience ou l'apparition de certaines infections servent à déterminer le passage de l'infection du stade du VIH à celui du sida.

Quels sont les symptômes du VIH ?

La plupart des personnes infectées ne savent pas qu'elles ont été contaminées. Aussitôt après l'infection, au cours de la séroconversion, certaines d'entre elles contractent une mononucléose infectieuse (accompagnée de fièvre, d'éruptions cutanées, d'articulations douloureuses et d'un gonflement des nœuds lymphatiques). La séroconversion correspond à la production d'anticorps contre le VIH et apparaît généralement un ou deux mois après l'infection. Même si l'infection au VIH ne s'accompagne habituellement pas de symptômes, une personne nouvellement contaminée au VIH est infectieuse et peut transmettre le virus à quelqu'un d'autre. Effectuer un dépistage (ou test du VIH) est le seul moyen pour une personne de savoir si elle est contaminée ou non. Une infection au VIH détruit et affaiblit graduellement le système immunitaire. Le corps est alors plus vulnérable aux infections et aux cancers, ce qui peut faire évoluer le virus vers le stade du sida.



Le Directeur Pays ONUSIDA s'exprime...



Dr OUATTARA Yafflo est le Directeur Pays de l'ONUSIDA au Tchad.

ECHO UNS : Pouvez-vous nous dire quelles sont les priorités de l'ONUSIDA Tchad dans son appui technique au gouvernement ?

M. Ouattara Yafflo : L'ONUSIDA au niveau mondial a fixé 3 priorités principales avec différents domaines de résultats selon la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026, l'ONUSIDA au Tchad est aligné derrière cette stratégie afin d'appuyer la réponse sur la lutte contre le sida. Nous travaillons sur les priorités suivantes avec le gouvernement, la société civile et les partenaires :

- ✓ *Traitement pour tous : 95-95-95*
- ✓ *Élimination du VIH chez les enfants*
- ✓ *Accès à la prévention du VIH*
- ✓ *Protection des droits des filles, des femmes et des populations clés*
- ✓ *Protection sociale et services communautaires*
- ✓ *Financement de la riposte au sida*

ECHO UNS : En tant que partenaire technique et financier du gouvernement, quels sont les principaux défis à relever pour atteindre les objectifs de l'organisation ?

M. Ouattara Yafflo : Les défis sont énormes, car il y a un manque de services de prévention et de soins ciblant les populations clés qui sont les plus affectées. La couverture en ARV reste insuffisante avec un accès limité aux tests de charge virale. Les soins pédiatriques sont insuffisants. L'inadéquation de l'offre de services avec les bénéficiaires, y compris les barrières socioculturelles qui limitent l'accès aux bénéficiaires. L'intégration du VIH dans les autres activités de santé est faible. Les faiblesses du système d'information sanitaire en ce qui concerne la collecte, la vérification, la validation et l'analyse inadéquates des données. Faiblesses dans l'organisation du système de laboratoire et absence d'un mécanisme efficace de collecte et de transport des échantillons pour le diagnostic précoce chez les enfants et la charge virale. Faiblesses dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec une quantification insuffisante des produits de laboratoire conduisant à des pénuries de tests et de réactifs, une gestion non coordonnée conduisant à un surstockage au niveau central et à des pénuries au niveau périphérique. Faible implication de la communauté. La stigmatisation et la discrimination sont des obstacles à l'accès aux soins pour les populations clés.

L'ONUSIDA donne l'opportunité aux enfants, adolescents et jeunes vivants avec le VIH à travers des ateliers appelés « GUERIR PAR L'ART »

Par Nassir Ousselat, Bouchoura

57 enfants, adolescents et jeunes vivants avec le VIH de la ville de N'Djamena ont participé à deux ateliers de formation sur les différents arts organisé par l'ONUSIDA. Durant 4 jours de formation, les participants ont bénéficié de l'encadrement de 10 personnels du centre artistique Talino Manu autour des ateliers de danse traditionnelle, art plastique, conte, danse contemporaine, danse urbaine.

Cet atelier a permis d'identifier des talents cachés parmi les participants dont certains ont été sélectionnés pour assister à la formation sur les mélanges des couleurs organisées par un peintre au centre ACAMOD dont l'objectif est de créer un futur dans le monde de l'art plastique des jeunes Tchadiens.



SAUVONS DES VIES : DÉCRIMINALISONS

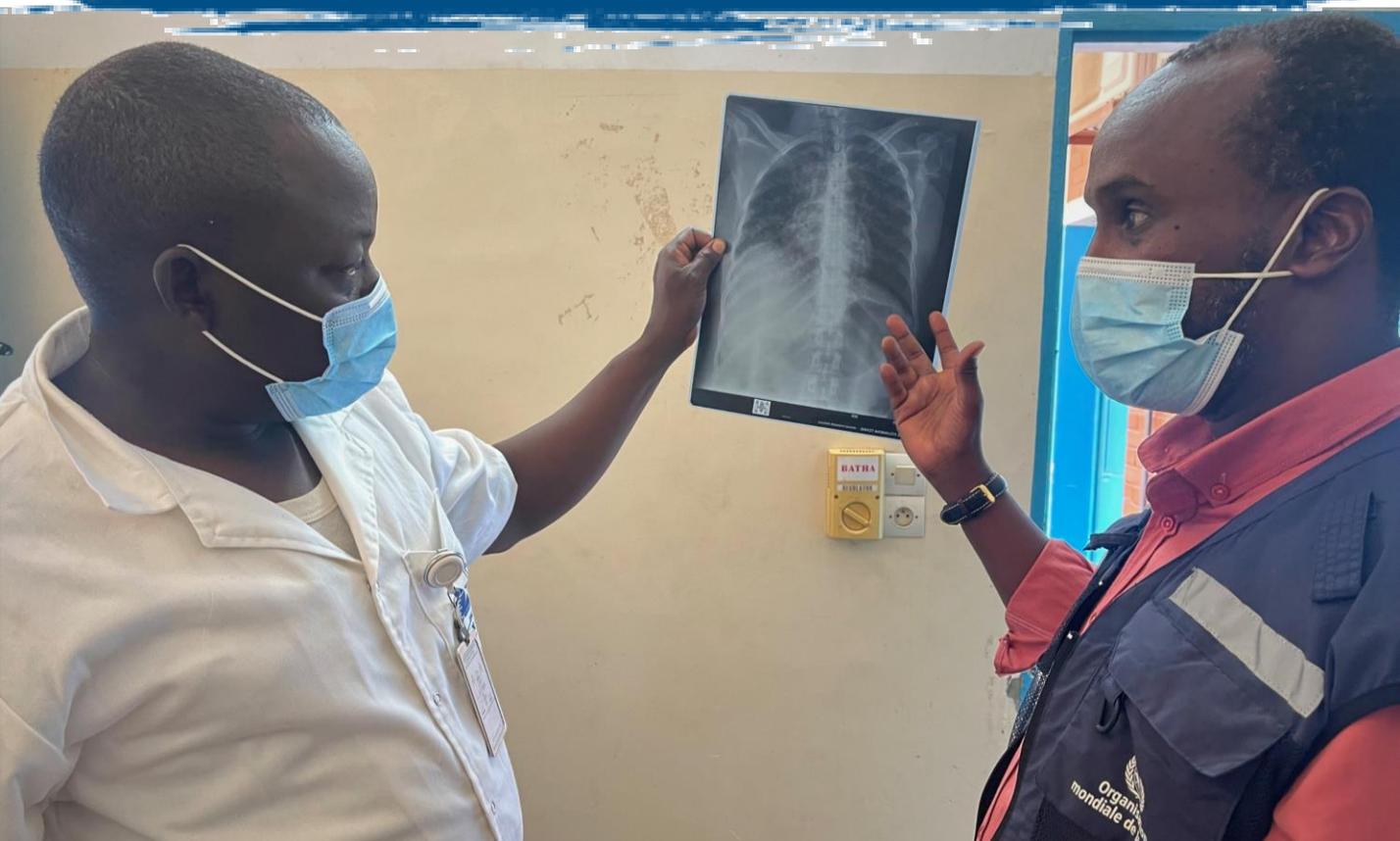
Journée zéro discrimination 2023

la Journée zéro discrimination est célébrée tous les 1^{er} mars de chaque année. Cette année, elle est placée sous le thème « Sauvons des vies : décriminalisons ». À cette occasion, l'ONUSIDA met l'accent sur la manière dont la décriminalisation des populations clés et des personnes vivant avec le VIH permet de sauver des vies et contribue à accomplir des progrès en vue de mettre fin de la pandémie de

sida. Les lois pénales ciblant les populations clés et les personnes vivant avec le VIH violent les droits humains et exacerbent les stigmatisations auxquelles ces groupes sont confrontés. De plus, elles mettent des personnes en danger en créant des obstacles qui les empêchent d'accéder à l'aide et aux services dont elles ont besoin pour protéger leur santé.

Améliorer la prise en charge des patients tuberculeux avec des traitements adaptés

Par DIADHIOU, Ndéye Coumba



« Je dors seul, je mange seul, je ne bois que sur mon propre verre et je fréquente de moins en moins mes amis », c'est le quotidien de Haroun* qui souffre de la Tuberculose. « Au-delà de ces mesures le médecin m'a conseillé d'éviter l'alcool et le Tabac » témoigne-t-il.

Haroun s'est fait diagnostiquer de la Tuberculose par suite de douleurs thoraciques et d'une faiblesse du corps. Il est pris en charge à l'hôpital général du centre-ville N'Djamena qui reçoit une bonne partie des patients tuberculeux soit des enregistrements pouvant aller jusqu'à 600 patients sur un trimestre.

La tuberculose est due à une bactérie (*Mycobacterium tuberculosis*) qui touche le plus souvent les poumons. Elle peut ainsi se transmettre d'une personne à une autre par la toux, l'éternuement ou le crachat contenant de gouttelettes infectieuses porteuses de bacilles tuberculeux.

« Le dépistage et le traitement de la tuberculose sont gratuits au Tchad grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers » a rappelé le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Santé lors de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose au Tchad, le 24 Mars dernier à l'hôpital général de référence nationale sous le thème « Oui, nous

pouvons mettre fin à la Tuberculose ».

A cette même occasion le message de la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique a été partagé au grand public rappelant « la nécessité de garantir un accès équitable à la prévention et aux soins contre la tuberculose, conformément à notre volonté d'instaurer la couverture sanitaire universelle et d'atteindre les objectifs de développement durable ».

Haroun poursuit son traitement depuis six mois maintenant en prenant 3 ou 4 comprimés par jours, une posologie proportionnelle à son poids. Ce dernier affirme avoir retrouvé ses forces grâce à ce traitement.



Toutefois, si la prise en charge semble réussie pour Haroun après 6 mois telle n'est pas la situation pour certains patients qui connaissent des échecs thérapeutiques par suite d'une mauvaise adhérence au traitement, d'une posologie ou d'une qualité inadéquate de médicaments antituberculeux.

Dans plusieurs pays d'Afrique, la résistance aux antimicrobiens est devenue un grand défi dans la prise en charge des maladies infectieuses. La Tuberculose n'en n'a pas fait exception.

L'OMS estime l'incidence de la Tuberculose pharmaco-résistante au Tchad à 2.5% parmi les nouveaux cas et 14% parmi les cas antérieurement traités. (Source : rapport du bureau mondial de l'OMS 2021 : www.who.int/tb/data).

Ainsi, pour une meilleure analyse détaillée sur cette situation, le Ministère de la Santé publique et de la prévention bénéficie, depuis l'année passée, d'un appui technique du Bureau OMS Tchad dans la réalisation de la première enquête nationale de la prévalence des résistances aux antituberculeux à travers le financement du Fonds mondial.

Cette enquête consiste principalement à collecter des données socio-démographiques, cliniques ainsi

que les échantillons de crachats pour la confirmation bactériologique de la tuberculose et les tests de sensibilité génotypiques et/ou phénotypiques pour déterminer le profil complet de résistances aux antituberculeux. Les données qui seront ainsi étudiées permettront de savoir à quel molécule la majorité des populations développent des résistances.

Selon Dr Claude Rutanga, consultant de l'OMS sur le programme tuberculose, « il est attendu que les résultats de cette enquête contribueraient à améliorer la prise en charge des patients sur la Tuberculose pharmaco-résistante. Au-delà cette enquête permettra de réhausser le niveau du plateau technique du Laboratoire National de Référence du Tchad programme tuberculose en général. Dans cette perspective le programme pourrait passer avec le temps à un système de surveillance active de la pharmaco-résistance aux anti tuberculeux, tel que recommandé sur le guide de l'OMS pour la surveillance de la pharmaco résistance aux médicaments antituberculeux (6^{ème} édition) ».

*Haroun : ceci est un prénom anonyme.



La Banque islamique de développement soutient le renforcement des services de santé maternelle et infantile au Tchad.

Par Donaig le Du

Un important accord de partenariat a été signé le 17 janvier 2023 entre l'UNICEF et le Ministère de la Santé Publique et de la Prévention du Tchad. Financée par la Banque islamique de développement, cette collaboration permettra de contribuer à la réduction des mortalités maternelle et néonatale liées aux complications de grossesse et de l'accouchement, à travers une disponibilité permanente des soins obstétricaux et néonataux d'urgences dans les formations sanitaires ciblées; cela à travers la construction et la réhabilitation de formations sanitaires, la formation des personnels et la fourniture et l'installation d'équipements biomédicaux.



Lancement officiel de la Campagne 2023 de vaccination contre la poliomyélite.



L'UNICEF, le Ministère de la Santé Publique et de la Prévention du Tchad et l'OMS ont procédé le 27 janvier à N'Djaména, au lancement officiel de la Campagne 2023 de vaccination contre la poliomyélite. Cette campagne qui a duré trois jours, a concerné 8 districts de N'Djaména les plus à risque dans la circulation du poliovirus et permettra de protéger les enfants de moins de 5 ans. Deux autres tours de campagne seront organisés sur l'ensemble du territoire avant la fin du premier semestre afin de toucher un plus grand nombre d'enfants.



L'atelier de formation des délégués provinciaux de santé sur l'interopérabilité entre le système de santé et les centres d'état civil pour l'enregistrement des naissances a été lancé le 23 janvier. En collaboration avec le Ministère de la Santé Publique et de la Prévention et l'Agence Nationale Des Titres Sécurisés du Tchad (ANATS), et grâce à l'appui de

la Commission de l'Union européenne, cette initiative avait pour objectif de faciliter l'appropriation par les délégués sanitaires provinciaux du nouveau système d'enregistrement des naissances dans toutes les provinces, afin que chaque enfant du Tchad ait une identité légale.

Défis liés à l'enregistrement des naissances au Tchad



L'UNICEF, le Ministère de la Communication, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et l'Union des journalistes du Tchad ont organisé le 11 février un Café de presse autour du thème « Défis liés à l'enregistrement des naissances au Tchad ».

Cette session d'échanges a permis de présenter aux médias, l'état des lieux de l'enregistrement des naissances au Tchad ainsi que les récentes innovations ayant permis d'implanter des guichets uniques d'enregistrement des naissances dans plusieurs centres de santé au Tchad. Elle a également constitué une opportunité de rappeler à la presse son rôle à jouer pour faire progresser l'enregistrement des naissances au Tchad. En rappel, l'UNICEF et ses partenaires ont inauguré le 10 août 2022 à l'hôpital Notre-Dame des Apôtres de N'Djamena, le premier guichet unique pour l'enregistrement des naissances.

« Notre terre vue par nos yeux » : Un documentaire participatif pour encourager le changement social et le vivre ensemble dans le Nord du Tchad

Par ADA François Xavier

« Comment est-ce que la migration a-t-elle affecté le développement socioéconomique du Nord du Tchad ? » « Comment est-ce que l'art peut accompagner la stabilisation communautaire et renforcer la cohésion sociale ? ». Découvrez le nouveau documentaire « Notre terre vue par nos yeux » réalisé par six jeunes tchadiens et qui offre un regard unique sur les de coexistence entre communautés dans le Nord du Tchad.

En 26 minutes, Fatime, Yasmine, Prudence, Hissein, Issakha et Mahamat Hemchi, six jeunes tchadiens vivant dans la ville de Faya, racontent leurs propres histoires. Equipés de mini-caméras, les jeunes capturent leur quotidien afin de briser les idées reçues et de casser les stéréotypes sur le Nord du Tchad, une partie du pays encore insuffisamment connue par beaucoup.

Réalisé avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en suivant une approche de cinéma participatif, « Notre terre vue par nos yeux » se penche sur les questions sociétales d'actualité telles que le vivre ensemble, la migration et la cohésion sociale.

« L'idée derrière la réalisation de ce documentaire était d'utiliser l'art comme mécanisme de stabilisation communautaire et de renforcement des liens entre les jeunes, mais aussi entre les différents groupes sociaux », dit Anne Kathrin Schaefer, la Cheffe de mission de l'OIM au Tchad. « Construire un avenir plus juste et durable dépend de la participation égale de tous. La disponibilité croissante de la technologie permet à de plus en plus de personnes de participer activement au dialogue civique et c'est sur cela que nous avons misé à travers l'approche participative », a-t-elle ajouté.



Pour préparer la réalisation du film, les six jeunes participants, sélectionnés sur la base de leur motivation, ont été formés en production de contenus audiovisuels par un documentariste professionnel.

Chacun a ensuite reçu une petite caméra portable afin de lui permettre de filmer et de raconter son quotidien.

En encourageant ainsi les jeunes à développer des compétences artistiques et créatives, ils deviennent aptes à rendre leurs communautés plus visibles, et à briser les préjugés sociaux qui pourraient exister sur leur vécu.

« Ce documentaire m'a permis de découvrir des paysages avec d'autres jeunes et je suis extrêmement heureuse de cette expérience », dit Yasmine, l'une des jeunes participantes.

À l'instar d'autres pays, le Tchad possède une riche histoire migratoire. Du Bassin du Lac

Tchad au plateau de l'Ennedi, le pays de Toumaï a été et reste profondément marqué par les transhumances, les mouvements marchands, les migrations de travail, les migrations volontaires et forcées, et encore la mobilité religieuse. Se posent donc les questions de la coexistence entre les différents groupes de personnes à travers le territoire et de l'impact de ces migrations sur la construction et le développement de la société tchadienne.

Le film documentaire « Notre terre vue par nos yeux » est disponible dans son intégralité [ici](#).

** Le projet du film documentaire « Notre terre vue par nos yeux » a été possible grâce à la participation financière du Ministère des Affaires Etrangères de la République Fédérale de l'Allemagne.



Le gouvernement tchadien et des représentants de la société civile ont cette semaine, 01er février 2023, validé le tout premier rapport des Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) au Tchad. La cérémonie de validation de haut-niveau s'est tenue au Ministère des Affaires Etrangères, des Tchadiens de l'Etranger et de la Coopération Internationale en présence de représentants de divers Ministères, ainsi que de la société civile. Le rapport offre, pour la première fois, un bilan des actions entreprises par le Tchad pour renforcer la gouvernance des migrations dans le pays.

« Les conclusions de ce rapport contribueront à promouvoir un partenariat durable entre le Gouvernement, l'OIM, la société civile, les médias et toutes parties prenantes afin de mener à bien la politique migratoire du Tchad », a prononcé Monsieur Deounngar David Doudjim, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères, des Tchadiens de l'Etranger et de la Coopération Internationale. La validation politique du rapport des Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) est le résultat de plus de 15 mois de recherche effectuée par divers responsables gouvernementaux, de la société civile, des associations des migrants avec l'appui du Réseau des Nations Unies sur les migrations au Tchad et Economist Impact.

« C'est une journée plein d'espoir pour le Tchad et une satisfaction pour les points focaux qui ont fait un travail remarquable pour aboutir à la validation politique du document des IGM. Je remercie l'OIM, l'Economist Impact et le Ministère des Affaires Etrangères, des Tchadiens de l'Etranger et de la Coopération Internationale pour leur contribution pour parvenir à ce résultat », a dit MEKONDO Sony, Président de l'Union des radios privées (URPT) et point focal de la société civile durant la cérémonie de validation. L'époque actuelle est caractérisée par une mobilité sans précédent, et le besoin de faciliter des migrations sûres, ordonnées, et régulières se fait

de plus en plus sentir. Le Tchad, vaste pays d'Afrique centrale, est une plaque tournante pour divers flux migratoires dont les migrations de travail, la transhumance, et les déplacements forcés.

Depuis le début de la nationalisation du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées, et régulières en 2019, le Tchad s'est engagé à maximiser les opportunités offertes par cette mobilité. « Pays Champion » dans la mise en œuvre dudit Pacte, le Tchad a lancé en 2021, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le processus des Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) afin d'identifier les bonnes pratiques, les potentielles lacunes et les leviers politiques qui peuvent être utilisés pour développer la structure de gouvernance migratoire. « Le processus des Indicateurs de gouvernance des migrations offre une analyse des politiques migratoires existantes et met en évidence les bonnes pratiques, mais aussi les secteurs nécessitant une amélioration. Cette analyse est la première du genre au Tchad et répond à l'une des priorités du Plan d'action pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations au Tchad pour la période de 2022 à 2024 », a déclaré Bashirahishize Jean-Claude, responsable de la protection à l'OIM Tchad.

Entre autres, le rapport recommande de renforcer la coordination et les partenariats, notamment avec le secteur privé, pour améliorer la gouvernance des migrations. Le rapport recommande par ailleurs un investissement accru dans l'amélioration des capacités et des connaissances des institutions étatiques et non étatiques sur les liens entre la migration et le développement. Le processus des IGM a déjà eu lieu dans plus de 100 pays dans le monde. Dans tous les pays ainsi qu'au Tchad, les IGM ont le but de servir comme un point de départ pour toute future politique migratoire, afin que la migration soit bénéfique pour toutes et pour tous.

Femmes, paix et sécurité, le Tchad adopte le PAN 1325

Par Dohou Pascal



Le 19 Janvier 2023, le gouvernement tchadien, avec le soutien de l'équipe des Nations Unies, a adopté son tout premier plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité pour l'horizon 2023-2027, 22 ans après son adoption. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre de transition, d'où le gouvernement s'est engagé à renforcer la participation des femmes à la transition politique, qui comprendra une révision de la constitution du pays et des élections présidentielles et législatives d'ici la fin de 2024.

Cette Politique du Plan d'Action National de la Résolution 1325 des Nations Unies, fait désormais de la femme tchadienne une véritable actrice de Prévention, de médiation, de règlement de conflits et consolidation de la paix. Jamais actrice de conflits, mais toujours victimes, le Gouvernement vient de hisser la femme au rang d'acteurs majeurs dans la prévention des conflits et le maintien de la paix à travers ce document qui fera date au Tchad.

Avant de parvenir à cette adoption, les agences des Nations Unies, notamment le HCDH, ONU Femmes, le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF, ont activement contribué techniquement et financièrement aux différentes étapes du processus initié en 2019 par le ministère du Genre et de la Solidarité nationale et plus de 15 ministères sectoriels. Le soutien de l'équipe du système des Nations Unies a inclus la participation aux consultations locales et sectorielles et la mise en place et la gestion du comité technique pour l'élaboration et la révision du plan d'action, qui a conduit à la validation technique du document en juillet 2022.



Au dire du chef du Gouvernement Saleh KEBZABO, sa mise en œuvre se fera en mode accéléré. Le Gouvernement mettra des moyens conséquents pour que l'appropriation de ce Plan d'Action soit traduit dans les faits au niveau de tous les acteurs cibles. Le politique genre est l'une des résolutions du Dialogue National Inclusif et Souverain et l'un des axes prioritaires du cahier de charge du Gouvernement d'Union Nationale.



La mise en œuvre des ODD nécessite l'implication de tous les acteurs.

Par Dohou Pascal



Placée sous le thème : " Renforcer les partenariats avec le secteur privé pour la réalisation des ODD au Tchad ", cette importante rencontre vise à encourager et à engager activement et concrètement les entreprises du secteur privé dans la réalisation des ODD et à mobiliser leurs énergies à cette fin. Plus précisément pour (i) créer un cadre de dialogue régulier et d'échange d'informations entre le Système des Nations Unies au Tchad et le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable ; (ii) informer les entreprises du secteur privé sur les opportunités offertes par les ODD pour contribuer au développement durable et les sensibiliser aux valeurs des Nations Unies ; (iii) présenter le Pacte Mondial des Nations Unies et le processus d'adhésion ; (iv) identifier les principaux défis affectant l'efficacité du secteur privé dans la mise en œuvre des ODD.

Au début de cette réunion de haut niveau, la Coordinatrice résidente, Mme Violette Kakyomya, a s'est félicitée de l'engagement des entreprises du secteur privé à travailler dans des réalisations innovantes qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable, tout en reconnaissant le rôle important du secteur privé dans la réalisation des ODD et ses capacités de transformation à travers les petites et moyennes entreprises (PME), les grandes entreprises et les entreprises sociales. Pour elle, les différentes coopérations ont permis d'établir des partenariats avec les universités et les écoles privées dans le cadre de l'enseignement supérieur, de la formation et de la scolarisation des élèves et étudiants réfugiés, avec les opérateurs de téléphonie mobile et ayant favorisé la mise en œuvre de programmes tels que " Kelou digital ", "

U-Reporters ", les plateformes de paiement numérique ; l'évaluation de l'impact de la pandémie COVID-19 sur les micro, petites et moyennes entreprises tchadiennes.

Pour le Président de la Chambre de Commerce, M. Ali Adjé Seid, " Cette initiative sert de cadre de concertation et permettra d'améliorer le climat des affaires entre les institutions et aussi de mettre en œuvre des politiques dans la perspective de la transformation structurelle de l'économie, de la création d'emplois et de l'émergence des pays".

En ouvrant la réunion, Mme Madeleine Alingué, Secrétaire d'Etat au Ministère de la Prospective économique et des Partenariats internationaux, a déclaré que : " Aujourd'hui plus que jamais, la contribution de toutes ces parties prenantes est essentielle pour unir les efforts afin de retrouver le chemin de la progression des ODD, car le développement durable ne peut être réalisé par le seul gouvernement et le secteur privé fait partie intégrante d'une croissance durable inclusive ".





M. William S. Chemaly Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les solutions durables pour les personnes déplacées était en mission officielle au Tchad en fin janvier 2023. Au cours de sa mission il a rencontré les plus hautes autorités, notamment le Premier Ministre du Gouvernement de la Réconciliation Nationale, M. Saleh Kebzabo, les ministres sectoriels et les déplacés eux-mêmes vivant dans des sites de la ville de N'Djamena (Farcha Milezi) et de la province du Lac Tchad (le site de Kaya à Bol) et les sites de Kousserie 1 et 2 de Baga Sola).

L'objectif de la mission de M. Chemaly est d'avoir des échanges approfondis avec toutes les couches sociales du Tchad sur la mise en œuvre de l'agenda du Secrétaire Général concernant les déplacés internes. En effet, au Tchad, les causes de déplacement des communautés vers une autre localité sont souvent dues aux violences interethniques, aux attaques de bandits et également liées au changement climatique, à savoir les inondations qui ont fait fuir des centaines de milliers de personnes à travers le pays. Ces victimes sont principalement des femmes et des enfants, qui sont doublement exposés à la survie avec des logements de fortune et ne peuvent pas rentrer chez eux en toute sécurité et dignité. Malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires, certains sites ne bénéficient pas des services sociaux de base tels que l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation.

Pour le gouvernement tchadien, les personnes déplacées ont, en tant que citoyens tchadiens, les mêmes droits que le reste de la population et n'ont pas de statut spécifique au regard du droit international comme les réfugiés qui se trouvent hors de leur pays sans aucune protection diplomatique ou

consulaire. Cependant, en tant que personnes qui " ont été forcées ou contraintes de fuir ou de quitter leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé ou de violations des droits de l'homme ", elles sont soumises à des risques de protection particuliers. Pour le Premier Ministre du gouvernement de la réconciliation nationale M. Saleh Kebzabo « Cette visite renforce la conviction du Gouvernement sur l'ensemble des questions sociales. Car elles figurent sur le registre de ses priorités. » A-t-il déclaré.

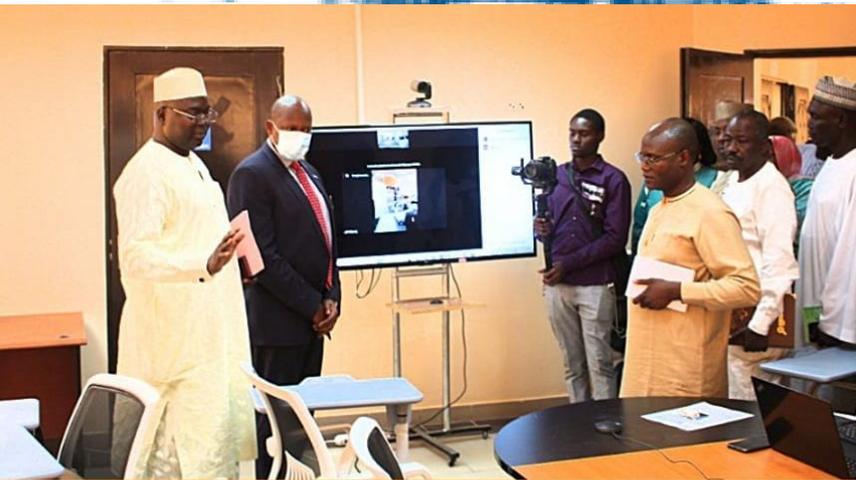
Pour M. William S. Chemaly, le Tchad doit passer à l'échelle de l'assistance à l'étape de développement durable, tout en renforçant le mécanisme de prévention des conflits, et un appui aux personnes déplacées d'avoir une réinsertion sociale durable. On note globalement au Tchad plus d'un million des personnes déplacées, parmi lesquelles :

- ✓ 577 237 réfugiés
- ✓ 4225 demandeurs d'asile
- ✓ 381 289 déplacées internes
- ✓ 119 121 retournés tchadiens venant de la RCA et du Nigeria et 22 112 retournés des anciens réfugiés.

Ils sont repartis dans 253 localités constituées sur 196 sites et 57 villages dans les provinces situées à l'Est pour les personnes venant du Soudan, au Sud pour les personnes venant de la République Centrafricaine, au Lac Tchad pour les personnes venant du Nigeria et aux alentours de N'Djamena pour ceux venant du Cameroun. Pour le cas spécifique des inondations de 2022, c'est plus de 1.3 millions de personnes affectées dans 19 provinces de 23 que compte le Tchad.

L'Organisation Mondiale de la Santé OMS a financé la réhabilitation et les équipements du centre multimédia du ministère de la Santé

Par DIADHIOU, Ndéye Coumba



Le but de cette réhabilitation du centre multimédias du Ministère de la santé publique et de la prévention est de renforcer le système de gestion et de coordination des activités de santé. Pour un coût global de 168 200 000 FCFA, ce centre multimédia dit-il est désormais réfectionné puis équipé avec de nouveaux mobiliers, des matériels de sonorisation, des équipements de projection et de visioconférence de dernière génération pour faciliter la connexion du niveau central avec les différentes provinces et bien au-delà.

Dr Jean Bosco a ajouté que Le geste n'est qu'une action parmi une série d'efforts passés et futurs, dans le cadre de renforcement du partenariat pour la santé et le bien-être des populations.

Il a tenu à adresser ses remerciements aux autorités tchadiennes à divers niveaux, qui ont bien voulu rendre ce partenariat possible. Il a plaidé pour un travail d'équipe fructueux afin de consolider les liens de confiance nécessaires à une collaboration toujours agissante.

Le représentant de l'OMS a renchéri ensuite que cette salle multimédia sera le centre de transit dans la gestion et la coordination des activités de santé, notamment les urgences sanitaires et les campagnes nationales.

Jean Bosco a réitéré l'engagement de l'OMS aux côtés du ministère de la Santé publique et de la prévention et salué également le leadership et l'abnégation des autorités sanitaires et de leurs collaborateurs.

Occasion pour le secrétaire général du ministère de la santé publique et de la prévention Dabsou Guidaoussou de préciser que dans le cadre de la mise œuvre de sa Politique Nationale de Santé allant de 2016 à 2030 et de son Plan National de Développement Sanitaire quatrième génération, PNDS4, dont l'un des piliers est la Gouvernance, le Leadership, la Coordination et le Partenariat du système de santé, le ministère de la santé publique et de la prévention a sollicité un appui financier de l'OMS qui a répondu favorablement à sa requête, pour les travaux de réhabilitation et d'équipement de la salle multimédia.

La réhabilitation de la salle vient à point nommé et va contribuer inéluctablement à l'amélioration du cadre de travail au niveau central et pour l'ensemble du personnel de santé y compris les partenaires a ajouté le secrétaire général.

Il a adressé ses reconnaissances à l'OMS, l'un des partenaires stratégiques et financiers sur qui le ministère peut toujours compter pour la réalisation de ses projets.

Il a remercié également les responsables de l'OMS, ses collaborateurs et techniciens du ministère, impliqués dans la conception du projet.

Dabsou Guidaoussou a félicité chacun pour le travail abattu et invité l'ensemble des acteurs de continuer sur la même lancée pour d'autres opportunités qui s'ouvriront au ministère de la santé publique et de la prévention.

DROITS DE L'HOMME ET ADMINISTRATION DE LA JUSTICE : LES CAPACITES DES CHEFS DE BUREAUX D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE RENFORCES

Par Alvine Teufack Temfack



Du 27 au 28 janvier 2023 à Bongor, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a organisé, avec l'appui du Bureau Pays du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), un atelier de formation sur le droit à un procès équitable, au profit des Chefs de Bureaux d'Accès au Droit et à la Justice ainsi que des cadres du Ministère de la Justice. Sous la facilitation de deux experts nationaux et du HCDH, la formation a permis à l'ensemble des Chefs de Bureaux (des ressorts territoriaux des Cours d'Appel de Ndjaména, Sarh, Moundou, Abéché et Mongo) et des cadres du Ministère de la Justice de revisiter les exigences et normes du droit à un procès équitable, d'échanger sur les principaux défis pratiques de leur travail quotidien et de formuler des recommandations pertinentes en vue d'améliorer la situation. Les bureaux d'accès au droit et à la justice ont été institués à la suite des recommandations des États généraux de la justice de 2005. Il s'agit de structures extrajudiciaires du ministère de la Justice, dont le rôle essentiel est de rapprocher la justice des justiciables, conformément au décret n° 060/MJDH/DG/DDH/2019 portant création de bureaux d'accès au droit dans les ressorts des cours d'appel.

Dans la pratique, depuis leur création, les Bureaux d'Accès au Droit et à la Justice sont confrontés à d'énormes défis, notamment, l'insuffisance des ressources, la non vulgarisation des textes en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, la méconnaissance de leur rôle et missions non seulement par les justiciables, mais aussi par les autres acteurs judiciaires. Au cours de cette importante formation, les participants ont recommandé au gouvernement et à ses partenaires de continuer à renforcer les bureaux d'accès au droit et à la justice, de les doter des ressources et moyens humains, matériels et financiers nécessaires, de valoriser le travail de ces bureaux et d'informer la population et les acteurs judiciaires sur leur rôle afin de contribuer à restaurer la confiance des justiciables dans le système judiciaire.





Le statut d'Etat partie à un instrument international relatif aux droits de l'homme oblige l'Etat à respecter les engagements pris dans ce cadre. L'obligation de soumettre des rapports à l'organe chargé du suivi de la mise en œuvre des droits garantis permet un dialogue constructif pour analyser les mesures concrètes prises pour mettre en œuvre les droits garantis et faire des recommandations pertinentes. Le Tchad est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966 et ratifié par le Tchad le 9 juin 1995. En tant qu'Etat partie, le Tchad doit s'acquitter de ses obligations en présentant des rapports initiaux et périodiques sur les efforts entrepris pour donner effet aux droits reconnus et sur les progrès réalisés dans la jouissance effective des droits garantis, conformément à l'article 40 du Pacte. Dans le but d'appuyer les autorités nationales dans le renforcement de la collaboration avec les

mécanismes des droits de l'homme, le Bureau Pays du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme a appuyé le Gouvernement du Tchad dans la préparation du troisième rapport périodique du Tchad sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Réunis à Bongor dans la région orientale du Mayo-Kebbi du 30 janvier au 3 février 2023, 23 personnes dont 6 femmes, membres du Comité interministériel de suivi des engagements internationaux de l'Etat en matière de droits de l'homme, ont analysé les progrès réalisés et les défis rencontrés dans la mise en œuvre du Pacte et ont produit le projet du troisième rapport périodique de l'Etat du Tchad. A l'issue de l'activité, le Gouvernement à travers le Ministère de la Justice a pris l'engagement de faire le suivi nécessaire pour la soumission au Comité des Droits de l'Homme du 3ème rapport de l'Etat tchadien sur la mise en œuvre du PIDCP, prévu depuis 2018.

LE HCDH ORGANISE DES SESSIONS DE CAUSERIES EDUCATIVES SUR LE ROLE ET LES MISSIONS DES FSI A L'INTENTION DES ETUDIANTS ET ELEVES DE LA VILLE DE N'DJAMENA

Du 28 au 30 mars 2023, à N'Djamena, le HCDH en partenariat avec une coalition de trois (03) organisations de jeunesse à savoir le Conseil National de la Jeunesse du Tchad (CNJT), la Coordination Nationale des Jeunes pour la Paix et le Développement au Tchad (CONAJEPDT) et le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse au Tchad (CAMOJET), ont organisé des causeries éducatives sur le rôle et les missions des Forces de Sécurité Intérieures (FSI) à l'intention des étudiants des universités et des lycées ainsi que des éléments des Forces de Sécurité Intérieures (FSI) dans la ville de N'Djamena. Ces causeries éducatives qui se sont déroulées respectivement à la Bibliothèque Nationale, au Centre d'Etudes et de Formation pour le Développement (CEFOD) et au Centre de Formation Iyali à Farcha, s'inscrivent dans

le cadre de la mise en œuvre des activités du Pilier 4 du Projet FSI sous la composante RENCO Tchad (Renforcement de la confiance entre les OSC, les populations locales et les FSI au Tchad), qui vise à promouvoir et à restaurer un climat de confiance entre les FSI, les populations locales et les organisations de la société civile (OSC). La promotion de la confiance passe par une synergie d'actions de toutes les parties prenantes à travers la reconnaissance des droits et des responsabilités de chacun. Au total, 171 personnes ont participé aux différentes sessions, dont 23 femmes et 24 éléments des FSI. Les participants étaient principalement des étudiants des universités publiques et privées de la ville de N'Djaména et des éléments du FSI.

Contribution de l'UIL aux projets pour le renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad

Par Jean Philippe Odinakachi



Le Tchad bénéficie de la riche expérience de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) en matière d'éducation des adultes, de formation continue, d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle pour la mise en œuvre des activités du PREAT (Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad, 2019-2023) et du PUREAT (Projet d'urgence de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad, 2021-2023).

L'UIL, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé, a organisé des séances de développement des capacités des membres de l'équipe de la DAPLN (Direction générale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales) et du Centre national des curricula (CNC) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) en vue d'améliorer le matériel didactique de formation des alphabétiseurs. Ces formations qui s'inscrivent dans le cadre du PREAT ont permis un transfert progressif de compétences sur les aspects théoriques relatifs à l'élaboration et à la structure d'un module de formation, vers l'amélioration et le développement de nouveaux modules conformément au programme national d'alphabétisation, au référentiel de compétences harmonisé de la RAMMA (Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, coordonné par l'UIL) et à la validation des acquis de l'expérience des alphabétiseurs. Ces outils donneront lieu à la publication, en 2023, d'un manuel de formation qui sera mis à la disposition du MENAPLN.

Pour l'évaluation de la qualité des programmes

d'alphabétisation dans le cadre du PUREAT, les outils de mesure de la RAMAA, traduits et adaptés dans les deux langues nationales (l'arabe tchadien et le sar) seront mis à profit conformément aux recommandations de la partie nationale.

Pour le Directeur de l'UIL, M. David Atchoarena : « l'alphabétisation est la clé du développement durable. Nous sommes ravis de soutenir le Tchad aux côtés du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) dans ses efforts pour améliorer la qualité de l'éducation. Je suis convaincu que le soutien de l'UIL à la RAMAA/RAMAED et à la formation des alphabétiseurs profitera grandement au Tchad dans ce vaste chantier sur la promotion d'une éducation inclusive et l'amélioration de la qualité de ce secteur ».

La RAMAA devenue RAMAED (Recherche-action sur la mesure des apprentissages et des alternatives éducatives) depuis septembre 2022, est mise en œuvre dans 11 pays d'Afrique, y compris le Tchad. Elle poursuit l'objectif de doter les États membres concernés d'un dispositif de pilotage-suivi et d'évaluation de la qualité de l'offre d'alphabétisation. Les résultats de la RAMAED peuvent par ailleurs être utilisés à des fins de plaidoyer pour mobiliser les fonds en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Ils peuvent en outre servir de point de départ pour d'autres études ou recherches.

L'adhésion du Tchad à la RAMAED constitue une plus-value. L'expertise déjà mobilisée à travers la constitution de l'équipe nationale sera en effet mise à profit dans les activités du présent projet, ce qui en retour concourra à la consolidation des capacités nationales dans le domaine de l'évaluation.



#ZÉRO
DISCRIMINATION

SAUVONS DES VIES DÉCRIMINALISONS

